

Crédit immobilier : les 5 étapes incontournables pour monter son projet en 2025



Votre situation familiale et professionnelle est stable et vous souhaitez mettre un toit sur votre tête avant de le transmettre plus tard à vos enfants. Mais avant de lancer la recherche du bien de vos rêves, quelles sont les questions à se poser ? Comment évaluer vos besoins et ressources, aujourd'hui mais aussi demain ? Comment augmenter vos chances de décrocher le prêt nécessaire et tant convoité ? Les recommandations de <u>Côme Robet</u>, président de <u>CNCEF Crédit</u>, association professionnelle agréée de courtiers en crédit.



Quels sont mes besoins aujourd'hui et quels seront-ils demain?

Les premières questions à se poser avant d'envisager un achat immobilier sont :

De quelle surface ai-je besoin aujourd'hui? Aurais-je besoin d'autant d'espace quand les enfants seront partis et que je serai à la retraite?
 Quels sont les services de proximité nécessaires pour ma famille maintenant (commerces, écoles, stades, ...)? Mais une fois à la retraite, supporterai-je le bruit des enfants dans la cour d'école? Trouverai-je dans ce quartier les commerces de proximité, le centre médical ou les services d'aide à domicile qui peuvent devenir indispensables? Ce secteur perdra-t-il ou gagnera-t-il de la valeur?

La maison individuelle peut s'avérer séduisante aujourd'hui mais aurai-je la forme physique d'entretenir le jardin plus tard ? Ou les moyens financiers de le faire faire ?

Pour ne pas subir l'évolution des besoins, il faut donc anticiper une éventuelle revente et cibler un emplacement attractif où les biens se revendent facilement.

Quels sont mes moyens financiers?

Pour l'obtention du prêt mais aussi pour son entretien :

• Combien ai-je d'épargne au total, quel montant vais-je consacrer à mon projet ? Il faut savoir que les banques préfèrent que vous conserviez une part d'épargne.

Quel est mon fonctionnement bancaire ? N'est-il pas préférable d'attendre pour avoir des comptes en adéquation avec un projet immobilier (fonctionnement plutôt créditeur, pas de frais d'anomalie bancaire, pas de dépenses de jeux d'argent, ...) qui rassurent un banquier ? Combien puis-je investir tous les mois dans mon lieu de vie pour les réparations, les travaux d'entretien ou d'amélioration ? Car le coût d'un appartement ou d'une maison ne se limite pas au remboursement du prêt...

Comment calculer ma capacité d'emprunt ?

Le calcul peut être effectué par votre banquier (pour avoir un premier avis) et par un courtier, dont l'approche est indépendante. Si vous choisissez de confier à ce dernier cet important projet de vie, voici les questions à se poser :

• Cet expert m'écoute-t-il ? M'apporte-t-il des conseils, des astuces ?



Est-il bien inscrit à l'Orias, le Registre des intermédiaires en assurance, banque et finance ? Quel est son modèle d'accompagnement ? Ses honoraires sont-ils cohérents avec ce qu'il va m'apporter ?

Quel bien peut s'offrir un couple de quarantenaires primo-accédants*?

Au taux moyen de 3,30% sur 25 ans :

- Un bien de 216 431 € avec un apport de 20 000 €
- Un bien de 225 744 € avec un apport de 30 000 €
- *salariés en CDI, avec des revenus de 39 000 € par an (3250 € par mois) et qui peut rembourser 1137,50 € par mois, assurance comprise

©CNCEF Crédit

Comment rechercher le bien de mes rêves ?

Après s'être posé les bonnes questions, avoir fait son calcul d'enveloppe et trouvé les bons accompagnateurs pour décrocher le crédit, il ne reste plus qu'à rechercher le bien correspondant à vos besoins et envies. Sachez que visiter avec un avis de faisabilité de projet dans sa poche (remis par le courtier), rassure à la fois le vendeur et l'agent immobilier sur votre capacité à réaliser cette acquisition.

J'ACHÈTE! En mettant à profit toutes les questions et démarches déjà effectuées

Je signe une proposition d'achat en cohérence avec mon enveloppe validée. Je prépare mon dossier de manière précise et organisée et je le dépose à mon expert en financement. Je signe les documents réglementaires avec lui pour qu'il soit autorisé à travailler en mon nom et pour mon compte et à trouver la meilleure solution pour mon acquisition.

Côme Robet, président de CNCEF Crédit





Le futur Centre de la Couleur de Roussillon devrait voir le jour en 2027



Ecrit par le 3 décembre 2025



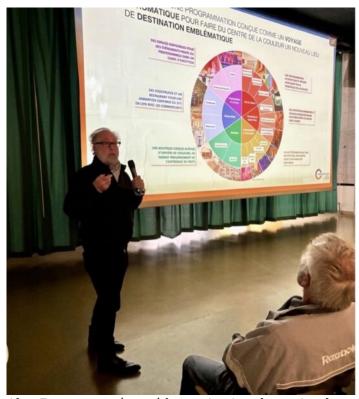
Alex Berger, président de l'écomusée Ôkhra et porteur du projet du Centre de la Couleur de Roussillon, a réuni élus, professionnels, Roussillonnais et partisans du projet le jeudi 17 avril à Roussillon afin de restituer la 1ère étape de la constitution du projet, qui devrait prendre forme dans les années à venir.

Le Centre de la Couleur de Roussillon, c'est un projet imaginé il y a une trentaine d'années lors de la naissance de l'écomusée <u>Ôkhra</u> pour relier ce dernier au <u>village de Roussillon</u> et au <u>Sentier des ocres</u> et faire des trois lieux une seule entité, un parcours touristique davantage ambitieux, rayonnant, précis et inclusif.

C'est en 2020, lorsque Gisèle Bonnelly, maire de Roussillon, demande à Alex Berger de prendre la présidence d'Ôkhra, que le projet commence à se concrétiser avec l'organisation de commissions de consultations avec les professionnels et les habitants du village. S'enchaîne la création du projet avec la naissance de l'<u>Organisation du Centre de la Couleur de Roussillon</u> (OCCR) et le lancement d'une étude de projet avec <u>Nova Consulting</u>, conseiller en stratégie spécialisé dans les secteurs de la culture, du sport, du tourisme et des marques.



Ecrit par le 3 décembre 2025





Alex Berger a présenté la restitution du projet devant une salle comble. DR

Un projet aux multiples objectifs

Si le Centre de la Couleur de Roussillon a pour objectif principal de repenser l'avenir d'Ôkhra et de l'Usine Mathieu, mais aussi de proposer une offre touristique plus adaptée au village et à ses habitants, ainsi qu'aux visiteurs, le projet présente en réalité six objectifs importants.

« Le Centre de la Couleur, c'est le mariage entre la trinité Village-Sentier-Ôkhra. »

Alex Berger

La commune de Roussillon étant très prisée par les touristes, qu'ils soient français ou étrangers, durant la période estivale, le premier objectif du projet serait d'optimiser les flux touristiques en développant une activité à l'année. Réguler les flux permettrait de mieux préserver le patrimoine, notamment le Sentier des ocres qui est menacé par l'érosion et est victime de son succès avec 400 000 visiteurs par an. Le projet vise aussi la mise aux normes de certains bâtiments vétustes et la réorganisation des espaces, l'évolution technologique, et ainsi, l'amélioration du séjour pour les visiteurs. Enfin, le projet devrait permettre une meilleure adéquation entre l'offre proposée à Roussillon et sa réputation. L'objectif serait,



entre autres, de faire remonter la réputation de l'offre en restauration, le Pays d'Apt possédant une offre assez large, avec notamment quatre restaurants étoilés, dont trois à Bonnieux et un à Joucas.

Six piliers fondamentaux

Si l'écomusée Ôkhra constitue déjà un lieu de partage autour de l'ocre et de la couleur, le Centre de la Couleur, lui, continuera dans cette direction mais avec davantage d'envergure. Pour ce faire, le lieu rassemblera six éléments essentiels au rayonnement du village de Roussillon, du Parc Naturel Régional du Luberon, et plus largement du département de Vaucluse :

- L'histoire et le patrimoine : création d'une salle immersive afin de transmettre l'histoire du village et le patrimoine ocrier.
- L'art : plusieurs salles prévues pour des expositions thématiques autour de la Provence.
- Les sciences : la couleur ocrée à travers des explications scientifiques au sein d'une salle d'exposition qui, elle, sera permanente, interactive et pédagogique.
- L'environnement : projet de jardin des couleurs au sein du parc de l'actuel Ôkhra et la mise en place de potagers pédagogiques afin d'en apprendre davantage sur la biodiversité locale.
- Le côté ludique : des événements divertissants, des cinémas en plein air, des color runs, des jeux d'eau et de lumière, et bien d'autres animations.
- Le spectacle vivant : création d'un théâtre de verdure, une salle à la fois ouverte et fermée qui pourra être exploitée en hiver comme en été, dans un département où le théâtre est déjà bien ancré.

Des sites avec de nombreux atouts mais aussi des fragilités

Le Luberon est le premier bassin touristique du Vaucluse. Ainsi, l'offre doit être en accord avec la demande des visiteurs. Si le Sentier des ocres semble faire l'unanimité auprès des touristes, mais aussi des locaux, il présente de nombreuses fragilités à cause de l'érosion. L'écomusée Ôkhra, avec ses 26 000 visiteurs annuels, est lui aussi assez fragile, notamment à cause du manque d'équilibre économique. Des vulnérabilités que le Centre de la Couleur de Roussillon vise à renverser.

« Nous sommes la porte d'entrée vers le patrimoine des ocres. »

Alex Berger

Pour ce faire, Nova Consulting a établi un diagnostic complet du potentiel du Centre de la Couleur à travers de nombreux entretiens effectués auprès des acteurs clés du territoire. Le coût de la phase 1 de



l'étude s'est élévé à plus de 80 000€. Cela a permis d'établir le contexte du projet, ses cibles, la concurrence et ses contraintes.



L'écomusée Ôkhra



Ecrit par le 3 décembre 2025



Le Sentier des ocres

©Hocquel A. - VPA

Un projet à 4,5M€

Le Centre de la Couleur de Roussillon se veut « un projet prudent et limité en coûts d'investissement, tout en proposant une programmation innovante », explique Alex Berger. Sur les huit prochaines années, 4 580 453€ devraient être investis au total, avec la création imminente d'une Fondation, l'OCCR étant pour le moment une association, qui devrait se faire au premier trimestre de 2026.

En attendant, une campagne de mécénat va être lancée dans les prochains mois. « On va essayer de séduire les entreprises mais aussi les personnes qui souhaitent investir dans ce projet, qu'elles soient en France ou à l'étranger », affirme le porteur du projet. Le dépôt des permis et des différents dossiers réglementaires devrait se faire d'ici la fin de l'année. De nombreux aménagements devraient être effectués dans les prochaines années comme la création d'une voie piétonne et d'une voie cyclable pour relier le village, le site de l'écomusée et le Sentier des ocres, mais aussi la création d'une liaison douce par navettes.



L'écomusée va se transformer d'ici 2027

Le site de l'écomusée Ôkhra devrait fermer au troisième trimestre de 2026 pour que les travaux puissent débuter et laisser place au Centre de la Couleur qui ouvrira ses portes au deuxième trimestre de 2027. Aujourd'hui, l'écomusée compte trois emplois et 26 000 visiteurs annuels, le Centre de la Couleur ambitionne de créer sept emplois supplémentaires, d'augmenter la fréquentation de +39%, soit un objectif de 54 000 visiteurs annuels.

Ce nouveau Centre devrait accueillir une exposition culturelle permanente autour de la couleur, une expérience immersive avec une scénographie interactive, un parcours nocturne avec spectacle lumineux durant la haute saison et la période des fêtes de fin d'année, un parcours extérieur végétalisé, un espace de restauration, une boutique avec des produits thématiques, une œuvre colorée monumentale en vitrail qui servira de passerelle entre les espaces intérieurs et extérieurs, mais aussi un service de visite avec audioguide pour créer un triangle touristique entre le village, le Sentier des ocres et le Centre de la Couleur. Une transformation titanesque qui va projeter les ambitions initiales d'Ôkhra encore plus loin.

Si le Centre de la Couleur va peu à peu prendre la place de l'écomusée, c'est une véritable marque qui va se créer et qui unira les trois sites : le Centre (actuel écomusée), le village et le Sentier des ocres. « Ce projet va voir le jour pour qu'on puisse construire ensemble l'avenir de Roussillon », conclut Alex Berger.



Ecrit par le 3 décembre 2025



©Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

Participez à un projet du Centre dramatique des villages du Haut Vaucluse



Ecrit par le 3 décembre 2025



Le 22 mai prochain, la <u>Compagnie Instituut</u> présentera son spectacle 'Mauvaises Graines' à Sérignan-du-Comtat. Pour ce faire, le <u>Centre dramatique des villages du Haut Vaucluse</u> demande au public de voter pour la cabane qui sera fabriquée pour l'occasion. Vous avez jusqu'au lundi 22 avril pour voter, la cabane sera ensuite construite dans le jardin du Naturoptère à Sérignan-du-Comtat.

Ce sont les élèves du collège Victor Schoelcher de Sainte-Cécile-les-Vignes qui ont conçu les six maquettes de cabane pour le projet 'Mauvaises Graines'. Elles ont été nommées « Amazonia », « La cabane cachée », « La ruche », La cabane des hérissons », « La forêt noire », ou encore « Le nid d'observation ». Et bien qu'on aimerait qu'elles sortent toutes de terre, vous ne pouvez voter que pour trois d'entre elles.

Zelie Canouet, la designer d'espace de la Cie Institout, dessinera une cabane qui sera un mélange des trois cabanes qui ont reçu le plus de votes. Elle sera ensuite construite lors d'un stage animé du mardi 23 au samedi 27 avril dans le jardin du Naturoptère à Sérignan-du-Comtat (inscription auprès du Naturoptère au 04 90 30 33 20 ou par mail à contact@naturoptère.fr).

En plus de servir pour le spectacle 'Mauvaises Graines', la cabane aura une fonction pérenne au sein du



Naturoptère en tant qu'observatoire à oiseaux pour le plaisir des visiteurs. Le public pourra découvrir la cabane juste avant d'assister au spectacle le mercredi 22 mai à 18h, ainsi que l'exposition photo de Laure Néron qui aura couvert la conception des maquettes et le stage de construction.

Pour voter pour vos trois cabanes préférées, cliquez ici.



Infrastructure : feu vert du gouvernement pour la LEO... de Nîmes



Ecrit par le 3 décembre 2025



Le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires vient d'annoncer la signature de la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de <u>Contournement Ouest de Nîmes</u> (Conîmes).

Dans le détail, cet arrêté ministériel a été signé le 4 mars 2024, dans la continuité de l'enquête publique qui s'était déroulée entre le 6 février et le 9 mars 2023.

Ce projet de 12,3 km vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble du secteur ouest de Nîmes, en diminuant la saturation routière croissante et en favorisant le transit entre Alès et l'autoroute A9. Il est complété par un barreau de raccordement à la RN 113.

« Il n'y a que les combats que l'on ne mène pas que l'on est sûr de perdre. »

Franck Proust, président de Nîmes Métropole,

Arlésienne ou serpent de mer?

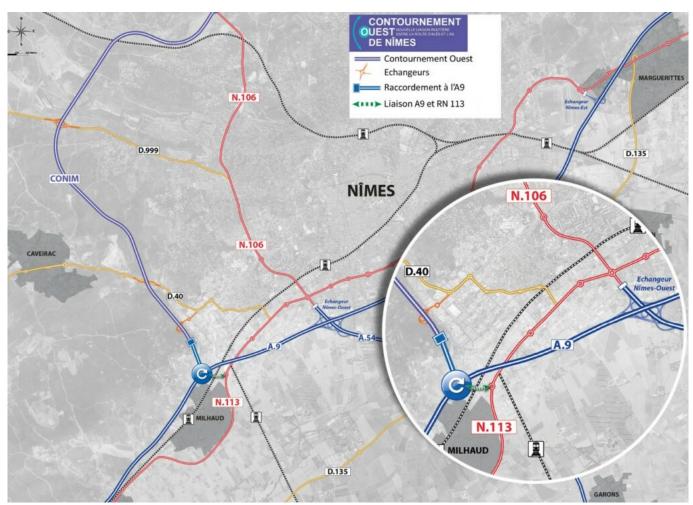




Ecrit par le 3 décembre 2025

« Il n'y a que les combats que l'on ne mène pas que l'on est sûr de perdre » insiste Franck Proust, président de Nîmes Métropole, avant de préciser que « malgré le défaitisme de beaucoup de personnes sur ce dossier 'serpent de mer', à l'Agglo nous n'avons jamais baissé les bras, et cette persévérance porte aujourd'hui ses fruits. Cette décision est une étape importante dans ce dossier majeur pour la qualité des mobilités sur le territoire de Nîmes Métropole ».

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête avait rendu un avis favorable assorti de réserves, qui ont pu être levées au terme d'un travail de concertation. La décision administrative qui vient d'être prise a pour seul objet de reconnaître l'utilité publique du projet, constatée à l'issue de l'enquête publique, et ne préjuge pas des suites de la procédure, qui dépendent, en particulier, des réponses à apporter sur les plans environnemental et financier.



© DR-Conîmes

Aller vite pour éviter les écueils

« Nous avons toujours été lucides sur les enjeux de ce dossier et les risques d'écueils, comme j'ai toujours avancé qu'il fallait jouer avec les calendriers croisés des Contrats de plan Etat-Région (CPER) et



du Plan autoroutier » rappelle Franck Proust. Partant de là, il faut aller vers un phasage de l'opération tout en s'appuyant sur une DUP traitant de l'ensemble du tracé. « C'est la condition de l'efficacité et du gain d'un temps déjà trop long » précise le président de Nîmes Métropole.

« L'engagement opérationnel et financier de Vinci autoroute pour traiter prioritairement et rapidement le tronçon reliant l'A9/RN113 à la RD40 (Route de Sommières), est une réelle opportunité à la fois pour concrétiser au plus tôt le désenclavement du CHU de Nîmes (plus gros employeur du Gard avec plus de 6 000 agents), de la caserne du SDIS mais aussi de l'ensemble des entreprises de la Zone industrielle de Saint-Césaire » explique les services de Nîmes Métropole.

Trouver les solutions environnementales ainsi que les financements

La préfecture du Gard précise cependant que « la réalisation du Conîmes reste conditionnée à la délivrance d'une autorisation environnementale, qui intègre notamment l'organisation préalable d'une enquête publique spécifique. Pour être obtenue, cette autorisation nécessitera que l'ensemble des enjeux environnementaux soient pris en compte. Les contraintes relatives au milieu naturel sont considérées comme très fortes sur ce secteur. Des enjeux importants de préservation de la biodiversité ont d'ores et déjà été identifiés, notamment en zone de garrigue de Nîmes, avec le recensement de plusieurs espèces protégées. Des mesures de compensation environnementales devront être définies, nécessitant des études environnementales complémentaires. D'autre part, le plan de financement du Conîmes devra être finalisé, tant dans ses modalités que dans le partage de l'effort entre co-financeurs. L'Etat n'a pas identifié ce projet, qui correspond essentiellement à des enjeux de circulation locale et de desserte de territoires à proximité, dans ses priorités de financement dans le cadre des discussions négociations avec la région Occitanie sur le volet mobilités 2023-2027 du CPER (Contrats de plan État-Région) ». Le coût de l'opération est estimé à 268M€ actuellement (contre 200M€ en 2019).

CCI de Vaucluse : dispositifs de financement risingsud



Ecrit par le 3 décembre 2025



Le jeudi 1^{er} juin, la CCI de Vaucluse organise des réunions avec l'agence RisingSud à destination des entreprises de tous secteurs d'activité ayant un projet de développement.

Vous avez un projet ? Pour vous transformer, vous exporter, accélérer votre croissance ou encore trouver des partenaires, cette agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud propose de vous accompagner lors de ces réunions.

À propos de RisingSud

RisingSud est l'agence d'attractivité et de développement économique de la région PACA. Son objectif est de créer des opportunités pour renforcer l'économie régionale.

Le programme des réunions

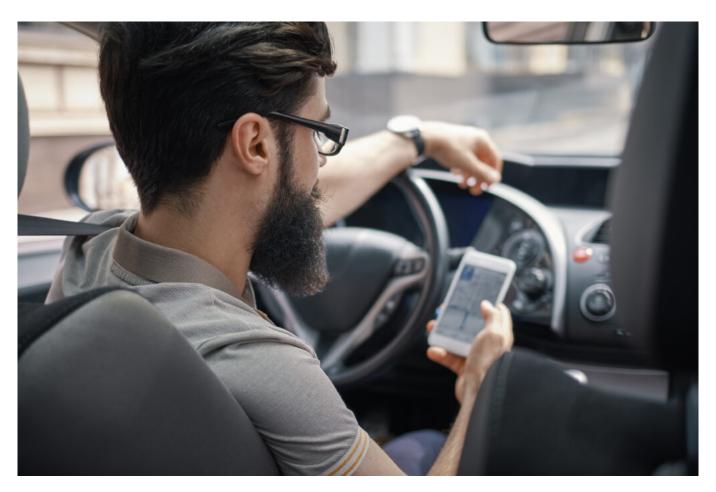
Risingsud pourra vous guider dans votre développement par des accompagnements concernant votre recherche de financements européens, votre levée de fonds ou encore votre recherche de partenaires business et technologiques.



Infos pratiques

<u>Inscription en ligne</u> gratuite mais obligatoire. De 8h30 à 11h. 1^{er} juin. 04 90 13 86 42. <u>lfulgini@vaucluse.cci.fr.</u>

Covoiturage: le Grand Avignon poursuit son partenariat avec l'application « Klaxit »



Ce jeudi 25 mai, le Grand Avignon a présenté le bilan de son partenariat avec « <u>Klaxit</u>», l'application de covoiturage qui met en relation des conducteurs et des passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail.



Pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, améliorer la qualité de l'air et apaiser les centres urbains, le Grand Avignon a pour objectif de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, notamment via le covoiturage. En 2021, un marché a été passé pour expérimenter cette solution de déplacement sur le territoire et c'est le prestataire Klaxit qui a été retenu. Après une nécessaire phase de développement, l'application a été déployée le 15 mars 2022 et a connu un essor immédiat dû à la situation internationale (guerre en Ukraine, inflation, prix du carburant à 2.30 €/L).

Bilan de l'expérimentation

Application de mise en relation entre conducteurs et passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail, Klaxit a d'abord été expérimenté auprès des principaux employeurs du territoire. Le principe est simple : les uns réservent les trajets proposés par les autres. Pour inciter financièrement les usagers à opter pour ce mode de transport, le Grand Avignon a choisi de financer les conducteurs entre $1 \in \mathbb{R}$ en fonction de la distance du trajet, complété par une participation de $0,50 \in \mathbb{R}$ du passager.

En 2022, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif. L'application compte 3 814 inscrits, 1 780 covoitureurs et 28 000 trajets effectués pour un coût moyen, financé par le Grand Avignon, de 2,06 €. Côté environnement, 74 tonnes de CO2 ont été économisées.

La poursuite du projet en 2023

En 2023, la volonté du Grand Avignon est d'étendre cette offre de covoiturage à l'ensemble des déplacements réalisés sur le territoire et de la compléter par le réseau de transport en commun. Pour financer les trajets des covoitureurs, le Grand Avignon prévoit une enveloppe de 40 000 €.

Pour poursuivre l'incitation financière, le modèle a été revu. Pour tous les passagers, les 10 premiers trajets seront gratuits, puis une participation de 0,50 € par trajet sera demandée. Les conducteurs recevront quant à eux 1€ par passager transporté durant les 10 premiers kilomètres, puis 0,10 € par km et passager. Enfin, ils recevront 3 € par passager transporté au-delà 30 km.

Un opérateur unique pour 2024?

Le Grand Avignon et ses partenaires du pôle métropolitain se mobilisent actuellement pour proposer un opérateur unique de covoiturage sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier prochain. Cette homogénéisation devrait permettre d'augmenter le volume de covoitureurs et de limiter les impacts environnementaux de l'autosolisme. Pour l'heure, les modalités sont en cours de définition.



Bollène dévoile les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif



Hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif 2022-2023.

La mise en place d'outils de démocratie participative était un engagement du Maire de Bollène et de son équipe. Cet engagement s'est concrétisé dès 2020 par la création de la convention citoyenne, qui réunit 33 Bollénois tirés au sort, la mise en place d'un conseil municipal des enfants, mais également le recours à des consultations sur plusieurs sujets qui touchent au quotidien. La dernière concertation en date a permis de choisir le nom de la crèche de la ville : « O comme 3 pommes ».

L'idée est de remettre le citoyen au cœur des préoccupations politiques de la ville afin de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de la commune. C'est une démarche que la majorité municipale défend d'autant plus dans le contexte actuel, avec des citoyens qui sont attachés à l'idée de participer concrètement à la vie de leur commune.

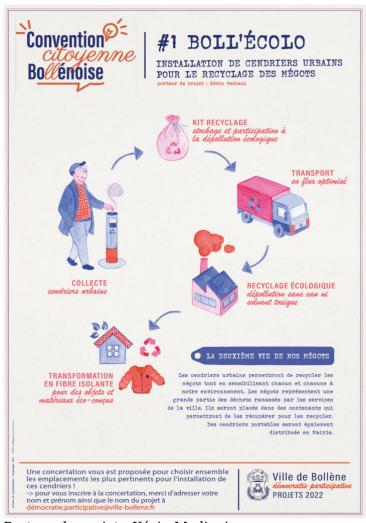
Ainsi, hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus parmi les 9 proposés



dans le cadre de son budget participatif 2022-2023, fixé à 150 000€. Cette première édition était ouverte à toutes les Bollénoises et à tous les Bollénois de plus 16 ans sans thématique imposée.

Projet 1 : installation de cendriers urbains pour le recyclage des mégots

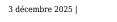
Les mégots représentent une grande partie des déchets ramassés par les services de la ville. L'installation de ces cendriers permettra de recycler les mégots en fibres isolantes, qui seront ensuite utilisées pour la fabrication d'objets et de matériaux éco-conçus.



Porteur de projet : Kévin Mediani

Projet 2 : installation de bornes d'entretien et de réparation de vélo

Bollène est au carrefour des voies cyclables, notamment de la Via Rhôna. L'objectif est de faciliter la réparation des vélos dans la ville et de soutenir les cyclistes et leur pratique. L'installation d'un abri à vélos est également prévue pour compléter le projet.







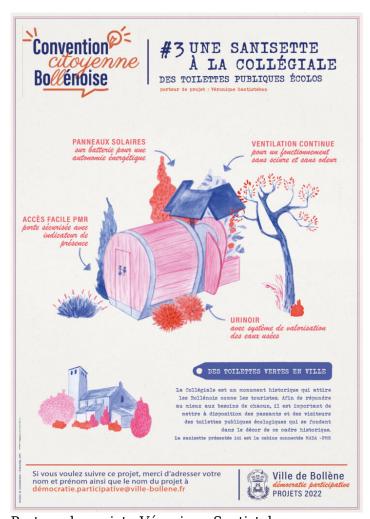
Porteur du projet : Najoud Jaddi

Projet 3 : des toilettes publiques écolos

Equipées de panneaux solaires sur batterie pour une autonomie énergétique, d'une ventilation continue pour un fonctionnement sans sciure et sans odeur et d'un urinoir avec système de valorisation des eaux usées, ces toilettes publiques écologiques se fondront dans le décor du cadre historique de la Collégiale.



Ecrit par le 3 décembre 2025

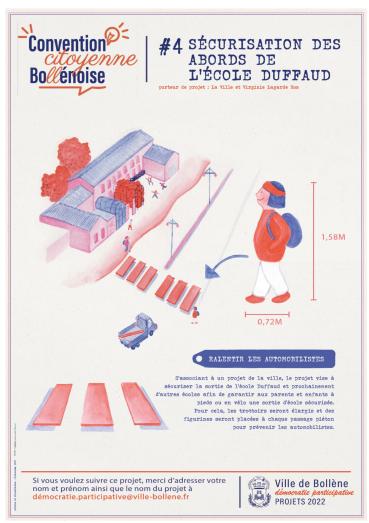


Porteur du projet : Véronique Santisteban

Projet 4 : sécurisation des abords de l'école Duffaud

Associé à un projet de la ville, le projet vise à sécuriser la sortie de l'école Duffaud (et d'autres écoles) avec la mise en place de trottoirs élargis et de figurines placées à chaque passage piéton pour prévenir les automobilistes et garantir aux parents et enfants une sortie d'école sécurisée.





Porteur du projet : la ville de Bollène et Virginie Lagarde Bos

Projet 5 : implantation d'un massif méditerranéen

Un massif méditerranéen sera conçu par un paysagiste spécialiste du changement climatique, pour sensibiliser à l'écologie. Après concertation avec les habitants, les services de la ville proposeront différents endroits d'implantation possibles.





Porteur du projet : Eugénie Lefebvre-Haudubert

Projet 6 : jardin citoyen et partagé

Co-géré par la ville, petits et grand pourront se retrouver sur une parcelle de 170m2 aux jardins du Lez pour cultiver fleurs, fruits et légumes. Le budget participatif permettra de financer le matériel et les actions liées au développement de ce jardin.



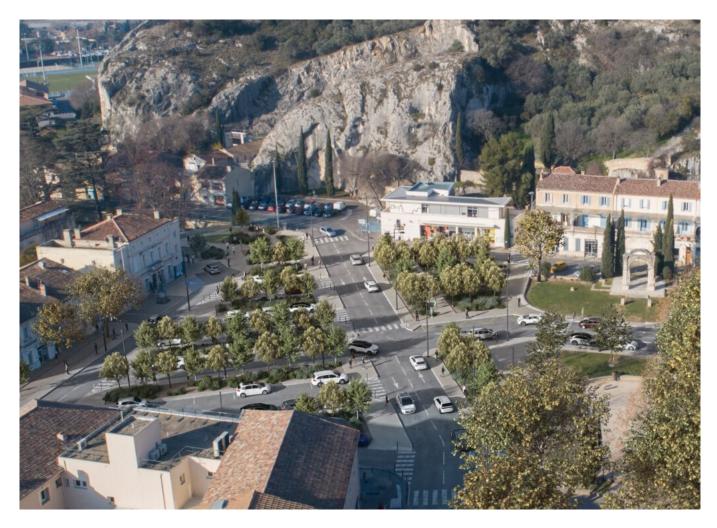


Porteur du projet : Sandrine Bourgue

Cavaillon : une consultation lancée concernant la place François Tourel



Ecrit par le 3 décembre 2025



Les Cavaillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavaillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavaillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.

Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Scénario 1 : un projet équilibré

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygéner la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements



piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

Végétalisation : 1 035m2 d'espaces verts et 85 arbres plantés.

Stationnement : Avant : 162 places.

Après: 79 places, dont 6 places PMR.







Scénario 2 : un maximum de « désimperméabilisation »

Un projet mettant en avant un maximum de « désimperméabilisation » en supprimant 126 places de stationnement. La création d'espaces verts est privilégiée, avec moins d'arbres que dans le projet 1. Les places de stationnement devant l'Office de tourisme seront supprimées.

Végétalisation: 1 365m2 d'espaces verts et 73 arbres plantés.

Stationnement : Avant : 162 places.

Après: 36 places, dont 6 places PMR.



Ecrit par le 3 décembre 2025







Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonniser la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.



« Savoir renoncer à un projet ? Une idée stratégique! »



Cette semaine, Rémy Canuti, consultant pour la société vauclusienne Care conseil & management spécialisée en conseil aux collectivités locales et accompagnement de dirigeants basée à Uchaux, revient sur les notions de renoncement. Quand faut-il savoir renoncer pour ne pas aller au-devant de la catastrophe ou du simple échec ? Car renoncer, n'est pas forcément un échec, si ce renoncement est utile à la conservation des énergies, des finances et du moral des troupes.

« Tout le monde s'accordera, je pense, sur le fait qu'un manager est avant tout un leader. Il doit être entreprenant, bienveillant, à l'écoute, charismatique, empathique, favoriser l'intelligence collective, faire



émerger les nouveaux talents, diriger sans imposer, se remettre en question aussi souvent que nécessaire, être attentif aux objectifs de son équipe tout comme aux siens, 'cheffer' mais pas trop, s'adapter à la réalité du terrain, aux exigences du public, aux attentes des élus s'il travaille dans le public, penser la durabilité des politiques publiques, leur interdépendance, réfléchir à la résilience de la structure dans laquelle il travaille, gérer les risques psychosociaux et les exigences de sens dans le travail des employés... la liste est sans fin. »

- « Il est indispensable de prévoir la possibilité de renoncement. »
- « Dans ces conditions, bien sûr, puisque tout est fait en conformité avec les innombrables exigences juridiques, éthiques, financières et environnementales de notre temps, la question du renoncement est extrêmement difficile à poser. »
- « Le projet, quel qu'il soit, doit aboutir car tous les paramètres ont été pris en compte : du bien-être des salariés jusqu'aux répercussions budgétaires en matière de fonctionnement... Or, il est indispensable de prévoir la possibilité de renoncement. Plus le projet est important, plus il importe d'y réfléchir en amont de la décision. »
- « Il est vrai qu'en mode projet, on ira jusqu'à cartographier les risques en leur conférant plus ou moins d'importance et en diminuant la probabilité d'occurence à mesure qu'ils s'effacent. Cependant, il n'est pas question ici d'évoquer l'échec, mais l'abandon, le renoncement à un projet et à une idée dans lesquels beaucoup d'énergie a été investie. Or, c'est sans doute l'une des choses les plus difficiles à faire et cela est aussi du ressort du cadre-dirigeant. »
- « Les raisons peuvent en être multiples : les besoins ont changé, les finances se sont taries, le projet s'avère plus onéreux que prévu en raison de difficultés internationales, une pandémie surprend tout le monde, une majorité change son fusil d'épaule en matière de préférence, bref...

La question se pose donc de savoir comment faire. Et plus encore de déterminer quand il faudra s'arrêter, ne plus lutter contre l'inévitable, mais sauver ce qui peut être encore sauvé ou stopper l'hémorragie financière et d'énergie que constitue le projet. »

- « Apprendre à revenir sur sa décision, quelle que soit la valeur de la décision prise précédemment. »
- « Un exemple me revient toujours à ce sujet et qui constitue l'un des apprentissages de réponse aux situations d'urgence des pilotes de ligne. On leur apprend à revenir sur leur décision, quelle que soit la valeur de la décision prise précédemment, car il est de leur devoir de renoncer au parti pris quelques minutes plus tôt, si c'est la seule et unique solution. La vie des passagers, l'intégrité de l'avion sont en



jeu et les répercussions d'une mauvaise appréciation sont extrêmement lourdes.

Plusieurs biais cognitifs peuvent nous empêcher de prendre la bonne décision, c'est-à-dire de stopper un projet. Parmi les plus risqués, notons le biais de l'excès de confiance dont le nom est à lui seul évocateur; le biais du cadrage serré, qui limite notre vision quant au nombre de possibilités autres que celles choisies; voire le biais de l'intuition, qui nous conforte dans la solution que nous avons choisie. »

« Et puis il y a simplement le fait de se sentir un peu coupable d'avoir dépensé et fait dépenser tant d'énergie pour rien... La gêne de s'être trompé. À l'heure du super-manager qui doit gérer des situations de plus en plus complexes avec toujours plus de qualités, il est presque indécent de se fourvoyer et d'abandonner... Or, un abandon, ce n'est jamais rien. En ce sens, c'est aussi utile en matière de retour d'expérience qu'un échec. Et il appartient au manager d'effectuer le geste indispensable qui lui ouvrira les voies de la compréhension et de la responsabilité.

Renoncer c'est donc avant tout choisir, c'est-à-dire faire le choix de privilégier ce qui ne l'était pas auparavant, en sacrifiant ce qui était de l'ordre de l'important mais qui ne l'est plus. En ce sens, i n'y a rien de plus stratégique comme décision. »